



International Actuarial Association  
Association Actuarielle Internationale

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

29 juillet 2024

### **L'AAI publie un document sur Les leçons tirées des pandémies**

L'Association Actuarielle Internationale (AAI) est heureuse d'annoncer la publication du document intitulé *Lessons Learned from Pandemics* préparé par son Groupe de travail sur le risque lié aux pandémies.

Cette note éducative s'adresse à l'ensemble des actuaires, plus précisément aux actuaires qui n'ont pas participé de près à la recherche ou à l'analyse sur les pandémies, ainsi qu'aux parties prenantes hors de la communauté actuarielle qui souhaitent en apprendre plus sur la réponse des actuaires aux pandémies futures.

La pandémie de COVID-19 et les autres pandémies comme celles du VIH/sida et de la grippe de 1918 ont mis en lumière plusieurs facteurs majeurs qui ont remodelé les opinions et les interventions à l'échelle mondiale. Le présent document fournit une rétrospective générale des leçons apprises à ce jour, offrant des points de vue intéressants en vue de la préparation à d'autres pandémies.

Plusieurs thèmes clés sont ressortis d'un examen de l'incidence des pandémies sur la profession actuarielle, et ces thèmes s'avèrent généralement présents dans tous les domaines de pratique. Le document examine les leçons tirées des principaux domaines de pratique actuarielle, l'impact économique et sociétal plus vaste, ainsi que la résilience du secteur financier.

Ce document est le premier d'une série de trois ouvrages qui visent à mieux faire connaître et reconnaître la contribution potentielle des actuaires à la planification et à la gestion du risque lié aux pandémies, comme ils sont des spécialistes de la gestion du risque. Vous pouvez consulter ce document sur le site Web de l'AAI à l'adresse [PUBLICATIONS / PAPERS / HEALTH](#).

Le Groupe de travail sur le risque lié aux pandémies animera un webinaire plus tard cette année pour présenter ce document. Nous vous communiquerons l'information à ce sujet ultérieurement.

Cette activité s'inscrit dans le cadre de la mission et des objectifs stratégiques de l'AAI, qui consistent à fournir aux principales institutions supranationales une expertise actuarielle sur des questions pertinentes dans des tribunes mondiales et à promouvoir l'avancement des connaissances et des compétences scientifiques de la profession actuarielle.

Pour en savoir davantage sur les travaux de l'AAI en la matière, communiquez avec le [directeur des activités techniques](#), au Secrétariat de l'AAI.

L'Association Actuarielle Internationale (AAI) est le regroupement international des associations professionnelles d'actuaires. Elle représente près de 75 000 actuaires dans plus de 115 pays et elle comporte sept sections spécialisées selon les intérêts individuels des actuaires. Fondée en 1895, l'AAI a pour but de promouvoir le développement d'une profession actuarielle reconnue mondialement

comme possédant les compétences techniques et la fiabilité professionnelle nécessaires pour bien servir l'intérêt public. L'AAI compte 74 associations membres titulaires et 27 associations membres associées.

**International Actuarial Association | Association Actuarielle Internationale**

99 Metcalfe, bureau 1203 Ottawa, ON K1P 6L7 Canada

Tél : 1-613-236-0886 | Téléc. : 1-613-236-1386

[secretariat@actuaries.org](mailto:secretariat@actuaries.org) | [www.actuaries.org](http://www.actuaries.org)

